



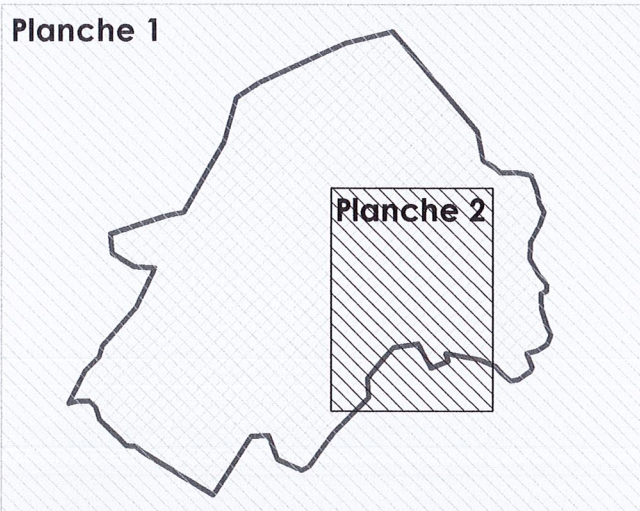
PLAN LOCAL D'URBANISME

Revision Générale n°2

TOME 1

4. PIECES REGLEMENTAIRES

4.2 DOCUMENTS GRAPHIQUES



4.2.5 - PLANCHE 1 CENTRE VILLE Bis

ECHELLE 1/5 000

HISTORIQUE DU P.O.S. Fos-sur-Mer

Approbation du Plan d'Occupation des Sols par arrêté préfectoral <i>pour sa partie hors SCA, sauf ouest de l'étang de l'Estomac et bande littorale</i>	12 mars 1979
Approbation du Plan d'Occupation des Sols par arrêté préfectoral <i>Pour la partie ouest de l'Etang de l'Estomac et bande littorale</i>	01 décembre 1982
1ère Approbation du Plan d'Occupation des Sols par délibération du Comité Syndical	12 octobre 1987
1ère Révision approuvée par délibération du Comité Syndical	25 novembre 1991
2ème Révision générale du POS en forme de PLU approuvée par délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence	19 DEC. 2019

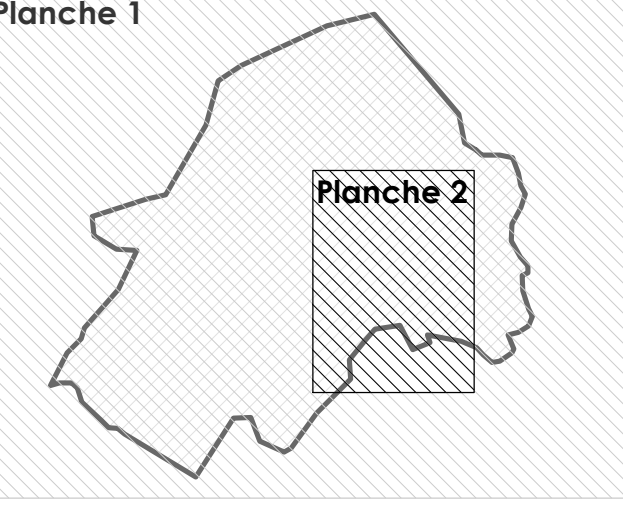
METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

BP 48014
13567 MARSEILLE cedex 02
Tel. : 04 91 99 99 00
Territoire Istres-Ouest Provence
BP 10647
13808 ISTRES CEDEX
www.ampmetropole.fr

MAIRIE DE FOS-SUR-MER CABINET LUYTON

Avenue René Cassin
BP 5
13771 FOS-SUR-MER cedex
Tél. 04 42 47 70 00
www.fos-dur-mer.fr

Le Concorde
280 avenue Maréchal Foch
83000 TOULON
Tél. 04 94 89 06 48
sec@luyton.fr



4.2.5 - PLANCHE 1 CENTRE VILLE Bis Echelle 1/5 000

HISTORIQUE DU P.O.S. Fos-sur-Mer
 Approbation du Plan d'Occupation des Sols par arrêté préfectoral pour sa partie hors SCA, sauf ouest de l'étang de l'Estomac et bande littorale 12 mars 1979
 Approbation du Plan d'Occupation des Sols par arrêté préfectoral pour la partie ouest de l'étang de l'Estomac et bande littorale 01 décembre 1982
 1ère Approbation du Plan d'Occupation des Sols par délibération du Comité Syndical 12 octobre 1987
 2ème Révision approuvée par délibération du Comité Syndical 23 novembre 1991
 Révision générale du POS en forme de PLU approuvée par délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence

METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
 BP 48014
 13367 MARSEILLE cedex 02
 Tél. : 04 91 99 99 00
 Territoire Istres-Ouest Provence BP 10647
 13008 ISTRES CEDEX
 www.aixmetropole.fr

Mairie de FOS-SUR-MER CABINET LUYTON
 Avenue René Cassin BP 5
 13771 FOS-SUR-MER cedex
 Tél. 04 42 47 70 00
 www.fos-sur-mer.fr

Le Concorde
 280 avenue Maréchal Foch
 83000 TOULON
 Tél. 04 94 89 06 48
 sec@luyton.fr

- Aa** Limite de zone ou de secteur et appellation
- PRISE EN COMPTE DES RISQUES**
- NUISANCES SONORES**
- Nuisances sonores liées aux infrastructures terrestres**
- Secteur affecté par les nuisances
- Nuisances sonores liées à l'aérodrome d'Istres (PEB)**
- Zone A
- Zone B
- Zone C
- RISQUE TECHNOLOGIQUE LIE AUX ACTIVITES INDUSTRIELLES SEVESO**
- Zone d'isolement Z1
- Zone d'isolement Z2
- PPRT Arcelor Mittal**
- Zone d'autorisation B
- Emprise foncière de l'entreprise à l'origine du risque
- PPRT FOS-EST**
- Emprise des zones en cinétique rapide
- Zone de cinétique lente L1
- Zone de cinétique lente L2
- SUP Elengy**
- Zone A
- Zone B
- Zone C
- RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES PAR CANALISATION**
- SUP 1
- PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU POTABLE**
- Périmètre immédiat de protection des captages
- Périmètre rapproché de protection des captages

